



CHARTRE DE COLLABORATION

Pour célébrer le Christ, témoigner en paroles et en actes et donner suite à la décision du synode du 21 mai 2005, les trois Paroisses réformées du District de La Neuveville, soit Diesse (incluant aussi Lamboing et Prêles), La Neuveville et Nods s'engagent à collaborer sur les bases suivantes :

Notre vision:

- ✓ Profiter de nos convergences et nous enrichir de nos différences
- ✓ Collaborer pour renforcer nos actions, notre présence et notre image, mettre à profit les synergies possibles pour rationaliser notre travail
- ✓ Créer ensemble de nouvelles réponses à notre mission
- ✓ A terme, fusionner nos structures pour les alléger, les dynamiser et les renforcer

Nos axes de travail:

- ✓ Réunions régulières des délégations des trois conseils de paroisse
- ✓ Colloques périodiques des pasteurs et diacres
- ✓ Echange systématique d'informations, concertation sur tous les sujets d'intérêt général
- ✓ Célébrations événementielles et activités paroissiales communes
- ✓ Remplacements pastoraux de proximité
- ✓ Catéchisme et animation pour les jeunes
- ✓ Formation d'adultes, par des cycles de conférences, cours ou animations
- ✓ Harmonisation de processus et de règlements
- ✓ Etude de faisabilité de la fusion

Nos engagements :

- ✓ Une partie du temps de travail des pasteurs, diacres et collaborateurs des paroisses est mise à la disposition de l'ensemble des paroisses. Leurs cahiers des charges sont adaptés en conséquence
- ✓ L'engagement de nouveaux pasteurs et diacres prendra en compte la collaboration interparoissiale
- ✓ L'intérêt commun des trois paroisses est prioritaire. Les décisions relatives à la collaboration sont prises d'un commun accord entre les trois paroisses
- ✓ Les frais inhérents à la collaboration sont pris en charge selon des clés de répartition définies de cas en cas
- ✓ Pour autant que des raisons impératives le justifient, une paroisse peut, en se référant à une décision d'assemblée, se retirer de cette collaboration. Cette décision prendra effet à la fin du cycle de catéchisme, pour autant qu'elle ait été communiquée six mois avant aux autres paroisses

Ainsi adoptée par les assemblées de paroisse:

Diesse, le 10 novembre 2009

Paroisse réformée de Diesse

Ulrich Knuchel
Président des assemblées

La Neuveville, le 12 décembre 2009

Paroisse réformée de La Neuveville

Bernard Schmutz
Président des assemblées

Nods, le 28 novembre 2009

Paroisse réformée de Nods

Mireille Sauser
Présidente des assemblées